

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de
l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège (09)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22090001300016

Code postal / Ville : 09001 FOIX CEDEX

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2023TB477

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des Marchés Publics - Mail : smarches@ariege.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : -Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants

•Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

•Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ;

•Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

•Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

•Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

•Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

•Copie de ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacités techniques et professionnelles : -Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

•Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS : Attestation de moins de 3 mois

•Mémoire technique explicitant :

les moyens que l'entreprise compte mettre en œuvre lors des différentes phases de chantier et précisant les moyens humains dédiés à cette opération

les délais d'exécution tels que décrits à l'article 6.2 du présent règlement,

la prise en compte du développement durable, critère également décrit à l'article 6.2.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Lundi 25 mars 2024 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : -Prix des prestations : 40%

-Délai d'exécution : 10%

-Valeur technique : 10%

-Critère environnemental : 40%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Remplacement des luminaires néons des centres d'intervention du département et du collège Lakanal de Foix par des luminaires LEDS.

Classification CPV : 45311000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Remplacement des luminaires néons des centres d'intervention du département et du collège Lakanal de Foix par des luminaires LEDS.

Délai de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Lieu principal d'exécution : Departement de l'Ariège

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : Direction de la Logistique, Bâtiments et Aménagement Numérique Madame NAVARRO Séverine Tél : 06.30.23.56.35 Courriel : snavarro@ariege.fr

Autres informations complémentaires :

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats les mieux classés sur tout ou partie de leur offre.

Date d'envoi du présent avis

09 février 2024